



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points forts de la session de mars 2022

Les Vert·e·s ont mis à l'agenda de la dernière session du Grand Conseil la thématique de l'énergie avec succès. Production d'électricité photovoltaïque au tunnel de la Clusette et lutte contre la pollution lumineuse sont ainsi deux succès de la députation verte de ce mercredi matin. La recommandation pour un accueil généreux des réfugié·e·s d'Ukraine portée par les Vert·e·s a également remporté l'adhésion du Grand Conseil.

Sous l'impulsion de l'ex-député vert **Diego Fischer**, le Conseil d'Etat installera prochainement des panneaux solaires aux portails d'entrée du tunnel de la Clusette. Après les immémoriaux panneaux photovoltaïques du tunnel de la Vue-des-Alpes, il était grand temps que l'exécutif cantonal s'engage à nouveau activement en faveur du solaire relève **Stéphanie Skartsounis**. Pour les Vert·e·s, cette réalisation est un avant-goût du prochain et large déploiement de cette technologie à travers le canton.

De même, la pollution lumineuse sera au centre de l'attention du Conseil d'Etat ces prochains mois. En acceptant le postulat de **Céline Barrelet**, le Grand Conseil demande ainsi de doter le canton d'un plan d'action global. Comme cela a été indiqué, une telle démarche sera bénéfique tant à la faune sauvage nocturne qu'au sommeil de toutes et tous et soutient également les efforts d'économie d'énergie. Le Canton de Neuchâtel fait montre d'un réel progressisme et pourra être pris en exemple par ses voisins.

Enfin la recommandation en faveur de l'accueil des réfugié·e·s fuyant les combats en Ukraine, portée par **Christine Ammann Tschopp**, a été largement soutenue, malgré la méfiance de la droite du parlement vis-à-vis de l'amendement socialiste qui généralise l'accueil aux réfugié·e·s de tout horizon.

Mardi, le Grand Conseil a voté le Plan d'action Phytosanitaires et Biocides. Malheureusement pour les Vert·e·s, les mesures prévues sont extrêmement modestes. Le Conseil d'Etat aurait en effet pu dès à présent utiliser davantage sa marge de manœuvre, particulièrement pour interdire les produits phytosanitaires hautement toxiques retrouvés dans notre environnement souligne **Céline Barrelet**. Un prochain rapport sur la qualité des eaux est attendu pour cet automne. Les Vert·e·s y porteront toute leur attention et n'hésiteront pas à revendiquer des mesures additionnelles au plan Phytosanitaire et Biocides.

Neuchâtel, le 30 mars 2022

CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Vert·e·s neuchâtelois-es
christine.ammantschopp@gmail.com, tél. mobile : 078 683 86 31
Secrétariat cantonal
info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26